

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances et du Contrôle de Gestion
Finances et Contrôle de Gestion

REF : DFCG2010034

Signataire : YHF/SL

OBJET : Convention relative à la Dotation de Développement Urbain (année 2010)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu les articles L. 2334-41 et R. 2334-36 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°IOC/B/1011241/C du 30 avril 2010 du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le courrier du Préfet de Seine-Saint-Denis, en date du 16 juin 2010, portant notification de la dotation de développement urbain attribuée à la commune d'Aubervilliers,

A l'unanimité.

DELIBERE :

PREND ACTE de l'attribution d'une subvention de 1 000 000 € pour la construction d'un groupe scolaire maternelle et primaire de 24 classes rue Sadi Carnot au titre de la dotation de développement urbain 2010.

AUTORISE le Maire à signer la convention attributive de subvention avec le Préfet de Seine-Saint-Denis.

DIT que la subvention sera inscrite au budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction
701	74	74837	213

Le Maire